

Commune. La Région partenaire des projets

Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, et Richard Ferrand, conseiller régional et député, sont venus, jeudi après-midi, à la mairie, finaliser les dossiers établis par la municipalité, afin d'obtenir des subventions pour la construction de la salle communale et l'école publique.

Après une présentation des projets par Michel Cadiou, maire, et Jean-Yves Nicolas, maire adjoint, en présence des autres adjoints et de Christine le Lay, secrétaire, les participants ont étudié les différents chapitres.

La logique du développement durable

Pour Thierry Burlot, la volonté de densifier le bourg est louable, car la question du foncier est aujourd'hui prioritaire en Bretagne. L'aménagement concerté avec la population, par les réunions de commissions extra-municipales, la création d'un foyer des jeunes et l'appel aux Genêts d'or pour l'entretien sont positifs.



Thierry Burlot et Richard Ferrand ont pu admirer l'espace constructible depuis la terrasse de la mairie.

Sur les bâtiments, l'utilisation de bois et de granite, la végétalisation des toitures et la gestion écologique du chantier entrent dans la logique du développement durable défendue par le conseil régional.

Les deux représentants du conseil régional ont indiqué l'intérêt d'associer le Parc d'Armorique au projet et de diviser la demande de subvention. Le dossier Éco Faur, à adresser au conseil régional en vue de l'ob-

tention d'une aide financière, est plafonné à 100.000 €. Il sera instruit en juin.

Un deuxième dossier pourra être présenté dans le cadre de la politique territoriale, après avoir été soumis au Pays de Cornouaille.